

REPUBLIQUE FRANCAISE - COMMUNE DE VIENS
PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE

Séance du 05 juin 2026 à 19 H.

L'an deux mille vingt-six, et le cinq du mois de juin à 19 h, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Viens, régulièrement convoqués le 29 mai 2026, se sont réunis dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Frédéric ROUX, Maire.

Membres en exercice : 15/15

Étaient présents : 12 : ROUX Frédéric, PERRONE Danièle, ARNAL René, HILAIRE Catherine, DRUILHE Guillaume, DALMAZZO Véronique (arrivée à 19h28), AUDIBERT Victor, RAVAUTE Éric, AVARGUE Pauline (arrivée à 19h05), SEVILLA Nicolas (arrivé à 19h05), DOMERGUE Simone, PILON Caroline ;

Procurations : 3 ;

Effectif valable : 12 + 3 procurations : 15 ;

Président de séance : Frédéric ROUX, Maire ;

Secrétaire de séance : Danièle PERRONE.

Séance du Conseil municipal

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h.

Monsieur le Maire propose de désigner Danièle Perrone comme secrétaire de séance.

L'ensemble des membres présents approuve la proposition de Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire rappelle que le Procès-verbal du Conseil municipal du 12 mai 2026 a été adressé à tous les membres du Conseil municipal et demande aux Conseillers s'ils ont des observations.

Débats et Questions :

C. Pilon était absente lors du dernier Conseil, il n'y a donc pas lieu de faire état de ses appartenances associatives.

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal du 05 juin 2026 à l'approbation de l'Assemblée qui l'adopte à l'unanimité.

19h05 arrivée de P. Avargue et de N. Sevilla.

DÉLIBÉRATIONS

2026-25 : Désignation des représentants du Conseil municipal de Viens pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs du 27 avril 2026,

Vu le Code électoral, notamment ses articles L. 283 à 293,

Monsieur le Maire expose à l'assemblée, que dans le cadre des prochaines élections sénatoriales, il est nécessaire de procéder à l'élection de trois délégués titulaires et trois délégués suppléants au sein du Conseil municipal.

Monsieur le Maire propose aux membres de l'assemblée de procéder au vote à bulletin secret.

REPUBLIQUE FRANCAISE - COMMUNE DE VIENS
PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE

Séance du 05 juin 2026 à 19 H.

Le bureau de vote est constitué des deux Conseillers municipaux les plus jeunes ainsi que des deux Conseillers municipaux les plus âgés, à savoir : P. Avargue et N. Sevilla, ainsi que R. Arnal et S. Domergue.

Monsieur le Maire explique que ce scrutin est un scrutin de liste et demande quels sont les listes candidates.

Sont candidats pour la liste des délégués titulaires :

Frédéric ROUX, Danièle PERRONE et René ARNAL.

Franck BOIRIN se déclare aussi candidat.

Sont candidats pour la liste des délégués suppléants :

Catherine HILAIRE, Guillaume DRUILHE et Catherine CARRIÉ.

Chaque conseiller est appelé successivement et dépose son enveloppe dans l'urne.

Le dépouillement des bulletins donne les résultats suivants :

Délégués titulaires :

- Frédéric ROUX (12 voix),
- Danièle PERRONE (12 voix),
- René ARNAL (11 voix),
- Franck BOIRIN (3 voix) ;

Délégués suppléants :

- Catherine HILAIRE (14 voix),
- Guillaume DRUILHE (14 voix),
- Catherine CARRIÉ (14 voix).

19h28 arrivée de V. Dalmazzo.

**DECISIONS DU MAIRE
INFORMATIONS AU CONSEIL ET QUESTIONS DIVERSES**

Pas de Décision du Maire.

L'ordre du jour est épuisé à 19 h 35.

*Le Maire,
Frédéric ROUX*

*La Secrétaire de séance,
Danièle PERRONE*